



*En France, jusque dans les écoles, la Justice familiale et les services de protection de l'enfance arrachent à leurs familles des enfants **qui ne sont pas en danger** pour soutirer illégalement de l'argent public aux Conseils Départementaux.*

*Ce scandale coûte aux contribuables des milliards d'euros par an. Cet argent n'est pas utilisé pour ce à quoi il est destiné : protéger les enfants **réellement** en danger.*

*Ainsi, dans vos tribunaux aux affaires familiales et pour enfants, ils fabriquent de faux « enfants en danger » pour les enlever, chez vous, en audience, dans les hôpitaux, et même dans les écoles, sur la base de signalements mensongers ou abusifs, alors que les parents sont aptes.
Cela vous concerne !*

UN PLACEMENT LEUR RAPPORTE EN MOYENNE 7000 EUROS PAR MOIS.

Comment ?

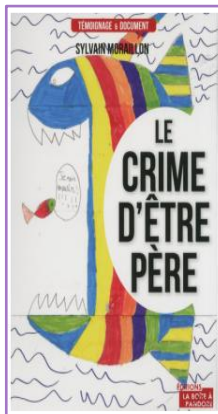
- Violation du Droit, infractions des Lois
- Négation de l'intérêt des Enfants, jusqu'à les mettre en danger ou les détruire

Qui ?

- Magistrats, ASE & services sociaux, Experts judiciaires, policiers
- Avocats sabotant les procédures et ruinant financièrement les parents
- Intervenants exerçant dans l'illégalité, sans Autorisation ni Qualification

Quoi ?

- signalements mensongers de professionnels complices
- rapports de services sociaux faux et mensongers
- jugements illégaux émis par des juges enfrenant sciemment les Lois
- rapports d'Experts faux et mensongers
- gardes à vue, plaintes & poursuites abusives suivies de condamnations aberrantes
- trafic d'influence & corporatisme
- fraudes à la sécurité sociale & MDPH



Le crime d'être père
Sylvain Moraillon (Auteur) - Récit (broché). Paru en 03/2014
★ Donner votre avis

15€11
15€99 Economisez 5%
En Stock

5 neufs à partir de 15,11€ 1 d'occasion à partir de 39€

LIVRAISON
Livraison gratuite (?)

MAGASIN
Plus que 5 en stock
Consulter le stock de votre Fnac Nantes (?)
Modifier votre magasin

Le livre « Le crime d'être père » explique en détail la stratégie du placement abusif à laquelle chaque parent peut désormais être confronté.

Achetez-le !

LES CHIFFRES :

200 000 enfants placés abusivement et/ou illégalement
2 millions d'enfants séparés de l'un ou de leurs deux parents
Plus d'un enfant sur deux confié à son parent maltraitant

TOUTES LES FAMILLES DE FRANCE DOIVENT MAINTENANT RÉAGIR !

- ✓ MOBILISEZ LES ÉLUS
- ✓ DEMANDEZ DES COMPTES AUX CONSEILS GÉNÉRAUX
- ✓ INFORMEZ-VOUS AUPRÈS DES PARENTS POUR CONSTATER L'AMPLEUR DE CETTE REALITE
- ✓ SOLICITEZ LES DEPUTES ET SENATEURS POUR RÉFORMER & RÉNOVER LA JUSTICE

VIOLETTE JUSTICE – Mon enfant n'est pas ton jouet

violette.justice@gmail.com, <http://violette-justice.com> <http://blogs.mediapart.fr/blog/violette-justice>